

La Conjoncture dans le **Cher**

Février 2026

	Valeur	Dernier millésime disponible	Sommaire
Population	295 279	2026	Page 2
Nombre de créations d'entreprises	841	T4 2025	Page 4
Nombre d'emplois salariés	101 260	T3 2025	Page 5
Nombre de DEFM de catégories ABC	21 770	T4 2025	Page 7
Taux de chômage	7,3	T3 2025	Page 8
Nombre d'entrées en apprentissage	2 583	2024	Page 9
Nombre d'allocataires au RSA	8 740	septembre 2025	Page 10
Taux de pauvreté	14,7	2021	Page 11
Lexique			Page 12
Sources			Page 13
Les travaux du Sese			Page 14

 **SERVICE
ETUDES
STATISTIQUES ET
EVALUATION**




Réponses aux
demandes statistiques



Réalisation d'études



Production de
tableaux de données



Réalisation de cartes



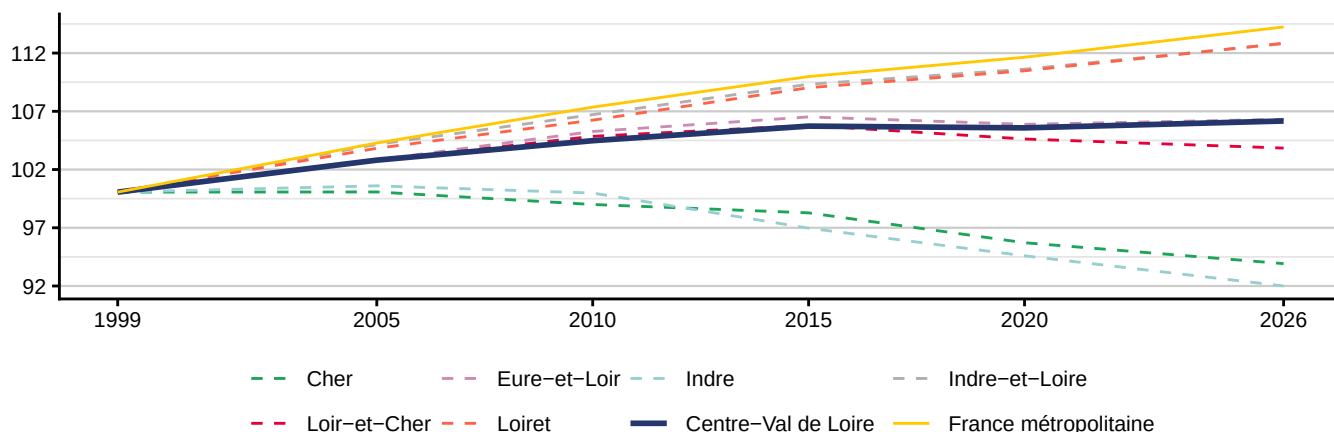
Réalisation
d'infographies



Veille sur nos thèmes

Population – Démographie

Évolution de la population (base 100 en 1999)



Structure de la population

	Population	Part des femmes	Part des hommes	Part des 0 à 24 ans	Part des 25 à 59 ans	Part des 60 ans ou plus
Cher	295 279	50,9	49,1	25,1	40	34,9
Eure-et-Loir	433 197	51	49	28,3	42,6	29,1
Indre	212 712	51,8	48,2	22,9	38,7	38,4
Indre-et-Loire	624 278	51,9	48,1	28	42,1	29,9
Loir-et-Cher	326 899	51,3	48,7	25,3	40,6	34,1
Loiret	696 921	51,1	48,9	29,4	42,3	28,2
Centre-Val de Loire	2 589 286	51,3	48,7	27,4	41,5	31,1
France métropolitaine	66 792 845	51,4	48,6	27,9	43,4	28,7

Source : Insee, estimations de population 2026

Population de 15 à 64 ans par type d'activité (en %)

	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Retraités ou préretraités	Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés	Femmes ou hommes au foyer	Autres inactifs
Cher	46,1	6,2	35,3	5,5	2,2	4,7
Eure-et-Loir	51,4	6,2	30,0	6,2	2,2	4,0
Indre	44,6	5,5	38,7	4,8	1,7	4,7
Indre-et-Loire	50,0	6,0	30,3	8,3	1,7	3,7
Loir-et-Cher	47,9	5,4	35,1	5,6	2,0	4,0
Loiret	51,0	6,4	29,0	7,4	2,3	3,9
Centre-Val de Loire	49,3	6,1	31,8	6,7	2,0	4,0
France métropolitaine	50,7	6,4	28,0	7,7	2,6	4,5

Source : Insee, Recensement de la population 2022, exploitation principale

Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle (en %)

	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Sans activité profession.
Cher	1,2	3,4	6,1	12,4	15,2	13,2	35,4	13,2
Eure-et-Loir	0,9	3,3	8,0	14,7	15,7	14,2	30,1	13,1
Indre	1,7	3,2	4,8	11,4	14,6	13,6	38,7	11,9
Indre-et-Loire	0,7	3,4	9,6	15,2	15,2	11,3	30,3	14,3
Loir-et-Cher	0,9	3,6	6,5	12,6	14,8	14,4	35,2	12,1
Loiret	0,5	3,2	9,1	14,9	15,1	14,0	29,0	14,3
CVL	0,8	3,3	8,0	14,1	15,1	13,3	31,9	13,5
France métro.	0,7	3,6	10,8	14,4	15,2	11,6	28,0	15,6

Source : Insee, Recensement de la population 2022, exploitation complémentaire

Établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé

	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	Ensemble
Cher	1 108 (11,6 %)	755 (7,9 %)	948 (10 %)	5 133 (54 %)	1 569 (16,5 %)	9 513 (100 %)
Eure-et-Loir	852 (6,5 %)	1 029 (7,8 %)	1 616 (12,3 %)	7 704 (58,7 %)	1 928 (14,7 %)	13 129 (100 %)
Indre	1 026 (13,6 %)	622 (8,2 %)	705 (9,4 %)	3 881 (51,5 %)	1 306 (17,3 %)	7 540 (100 %)
Indre-et-Loire	1 282 (6,4 %)	1 341 (6,7 %)	2 072 (10,3 %)	12 754 (63,3 %)	2 696 (13,4 %)	20 145 (100 %)
Loir-et-Cher	961 (8,8 %)	861 (7,8 %)	1 409 (12,8 %)	6 134 (55,9 %)	1 607 (14,6 %)	10 972 (100 %)
Loiret	872 (4,2 %)	1 441 (7 %)	2 646 (12,9 %)	12 711 (61,9 %)	2 869 (14 %)	20 539 (100 %)
Centre-Val de Loire	6 101 (7,5 %)	6 049 (7,4 %)	9 396 (11,5 %)	48 317 (59 %)	11 975 (14,6 %)	81 838 (100 %)
France métropolitaine	114 053 (4,9 %)	147 106 (6,3 %)	259 812 (11,1 %)	1 526 576 (65,2 %)	294 567 (12,6 %)	2 342 114 (100 %)

Établissements actifs employeurs par taille

	0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
Cher	865 (9,1 %)	6 963 (73,2 %)	847 (8,9 %)	510 (5,4 %)	328 (3,4 %)	9 513 (100 %)
Eure-et-Loir	1 291 (9,8 %)	9 412 (71,7 %)	1 215 (9,3 %)	746 (5,7 %)	465 (3,5 %)	13 129 (100 %)
Indre	625 (8,3 %)	5 652 (75 %)	593 (7,9 %)	420 (5,6 %)	250 (3,3 %)	7 540 (100 %)
Indre-et-Loire	1 829 (9,1 %)	14 403 (71,5 %)	1 875 (9,3 %)	1 252 (6,2 %)	786 (3,9 %)	20 145 (100 %)
Loir-et-Cher	1 028 (9,4 %)	8 026 (73,1 %)	928 (8,5 %)	590 (5,4 %)	400 (3,6 %)	10 972 (100 %)
Loiret	1 855 (9 %)	14 523 (70,7 %)	1 986 (9,7 %)	1 312 (6,4 %)	863 (4,2 %)	20 539 (100 %)
Centre-Val de Loire	7 493 (9,2 %)	58 979 (72,1 %)	7 444 (9,1 %)	4 830 (5,9 %)	3 092 (3,8 %)	81 838 (100 %)
France métropolitaine	245 419 (10,5 %)	1 671 118 (71,4 %)	210 244 (9 %)	131 335 (5,6 %)	83 998 (3,6 %)	2 342 114 (100 %)

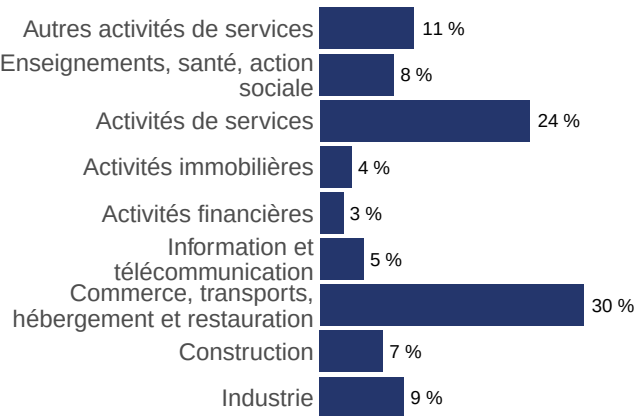
Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.

Source : Insee, Flores 2023 (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié)

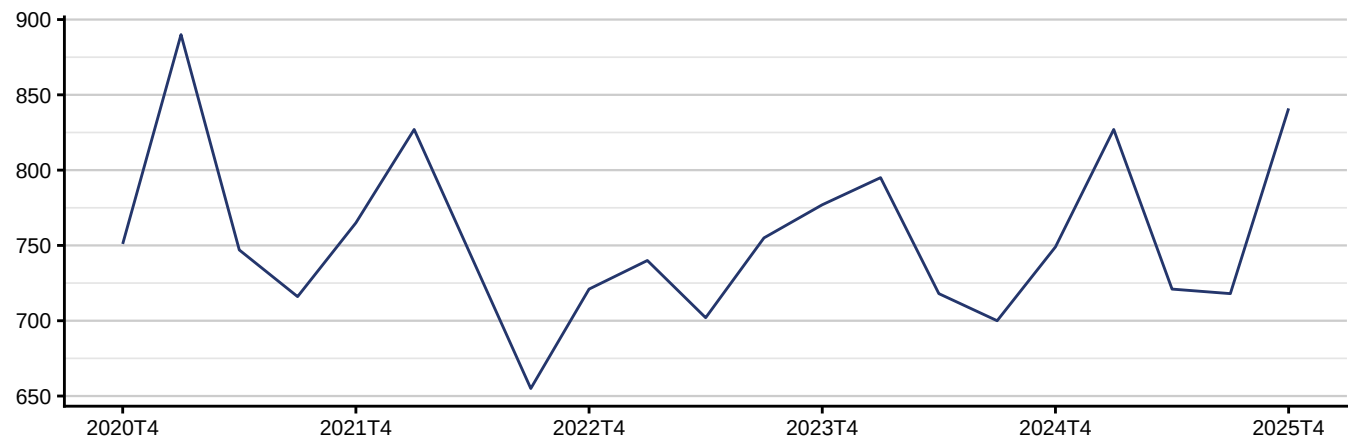
Démographie des entreprises

Nombre de créations d'unités légales et leur secteur au T4 2025 dans le Cher

	Dont micro-entrepreneurs	Ensemble
Cher	572	841
Eure-et-Loir	1 022	1 517
Indre	377	550
Indre-et-Loire	1 478	2 223
Loir-et-Cher	654	1 017
Loiret	1 706	2 459
Centre-Val de Loire	5 810	8 608
France	198 262	306 748



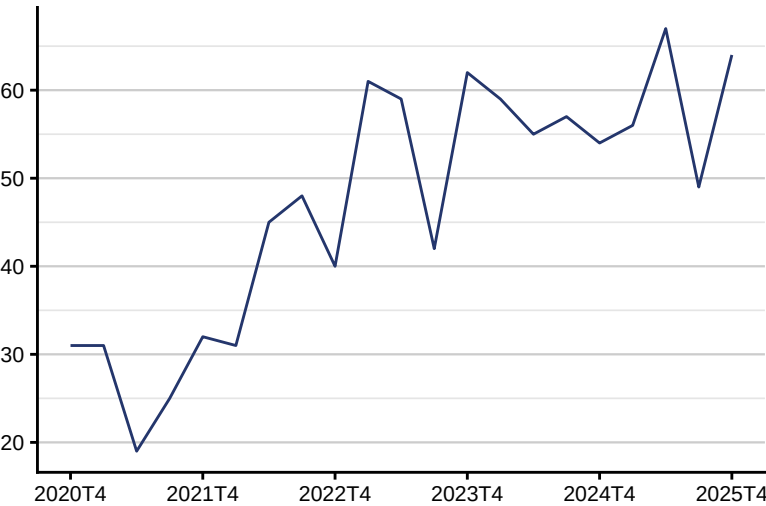
Évolution des créations d'unités légales dans le Cher



Source : Insee, Système d'Information sur la Démographie d'Entreprises (Side)
Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture – données brutes

Défaillances d'entreprises au T4 2025 dans le Cher

	Ensemble
Cher	64
Eure-et-Loir	94
Indre	36
Indre-et-Loire	143
Loir-et-Cher	83
Loiret	184
Centre-Val de Loire	604
France	18 609



Source : Fiben, Banque de France
Données brutes par date de jugement

Nombre d'emplois salariés au T3 2025

	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	Ensemble
Cher	2 667	18 495	4 818	36 785	38 495	101 260
Eure-et-Loir	1 467	25 657	8 010	59 213	45 017	139 364
Indre	1 348	14 147	3 918	26 573	26 836	72 823
Indre-et-Loire	4 004	29 668	15 360	113 415	82 062	244 509
Loir-et-Cher	3 063	19 368	7 118	49 289	36 413	115 251
Loiret	2 852	41 562	15 826	123 391	83 675	267 306
Centre-Val de Loire	15 402	148 897	55 049	408 666	312 498	940 512
France	314 671	3 257 779	1 541 170	13 363 780	8 629 856	27 107 256

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Nombre d'EETP* dans l'intérim au T3 2025

	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	Ensemble
Cher	13	916	423	878	100	2 330
Eure-et-Loir	56	2 390	386	2 030	77	4 938
Indre	5	1 373	313	804	113	2 607
Indre-et-Loire	52	1 896	1 483	3 116	337	6 884
Loir-et-Cher	108	2 079	490	1 822	111	4 611
Loiret	160	4 709	1 012	5 320	384	11 585
Centre-Val de Loire	393	13 364	4 107	13 970	1 120	32 954
France	3 570	246 617	127 424	306 416	31 315	715 342

*EETP : Emploi Équivalent Temps Plein

Évolution de l'intérim en EETP dans le Cher



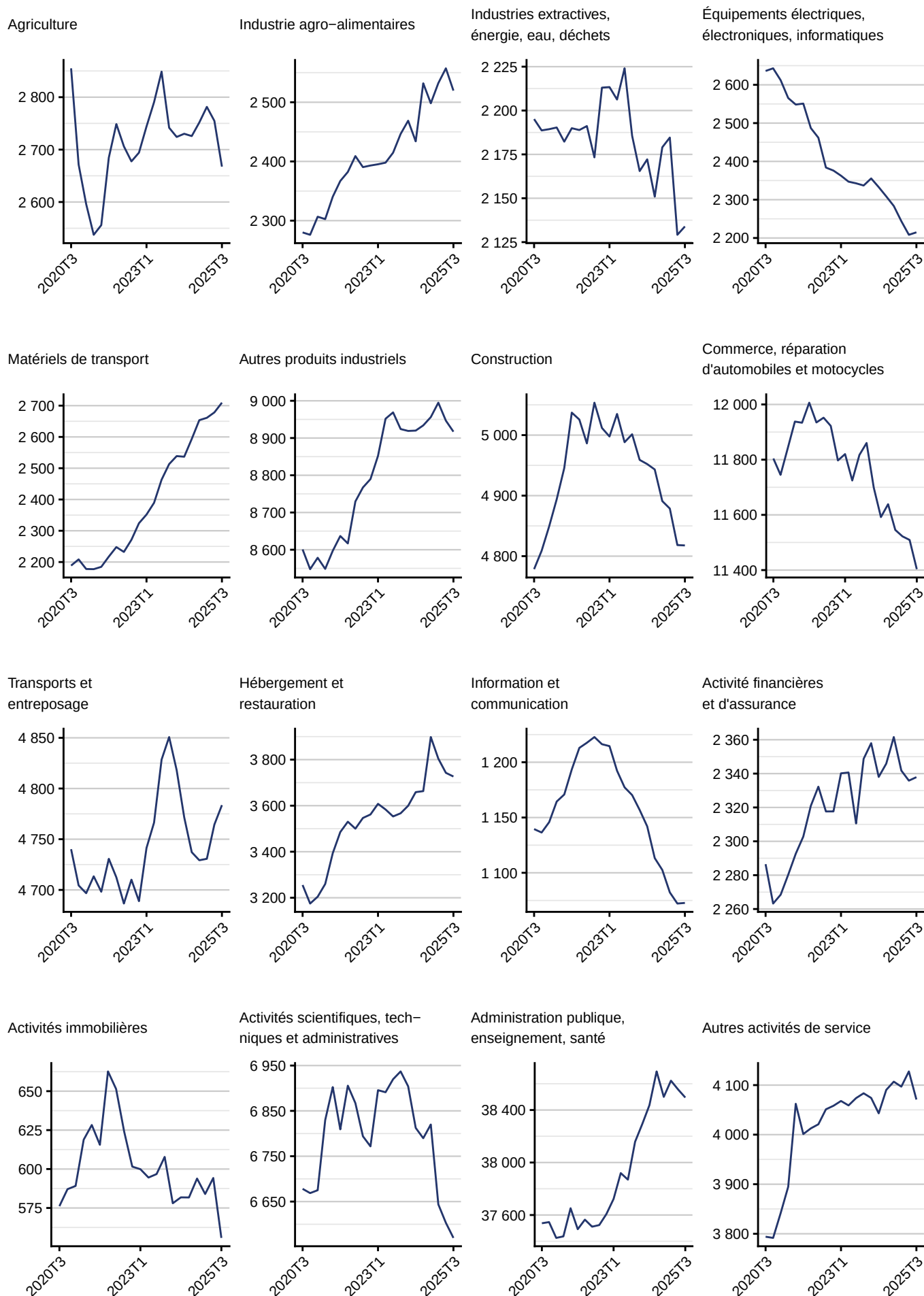
Source : Dares, DSN- Données corrigées des variations saisonnières

Déclarations préalables à l'embauche par nature de contrat au T2 2025

	CDD de moins d'un mois	CDD de plus d'un mois	CDI
Cher	11 732	3 041	3 283
Eure-et-Loir	16 878	4 285	5 871
Indre	8 578	2 337	2 257
Indre-et-Loire	40 299	8 711	9 340
Loir-et-Cher	14 787	4 185	4 059
Loiret	42 368	9 084	10 896
Centre-Val de Loire	134 217	31 852	35 394
France	4 771 849	1 106 028	1 231 272

Source : Urssaf

Évolution du nombre d'emplois salariés hors intérim dans le Cher



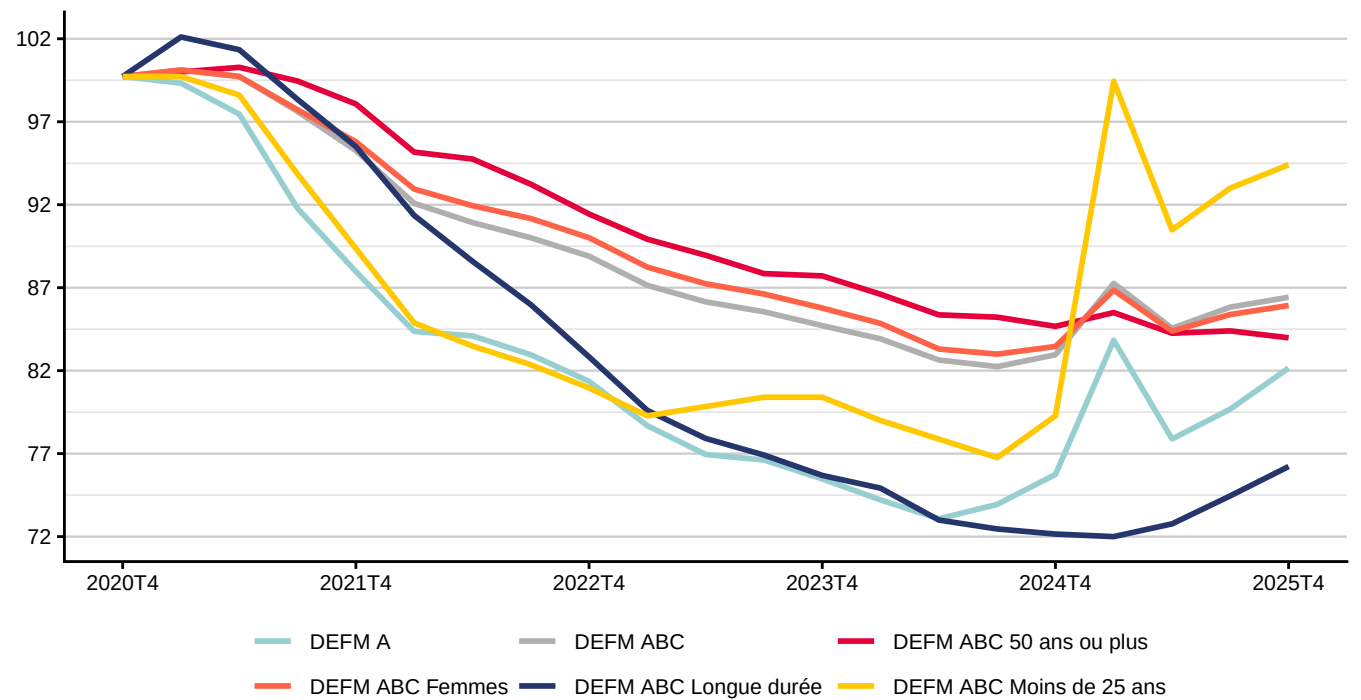
Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee.

Marché du travail

Nombre de demandeurs d'emploi au T4 2025 par catégorie

	DEFM A		DEFM ABC		DEFM ABC Femmes		DEFM ABC Longue durée		DEFM ABC Moins de 25 ans		DEFM ABC 50 ans ou plus	
	Effectifs		Effectifs		Effectifs		Effectifs		Effectifs		Effectifs	
	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle
Cher	12 340		21 770		11 180		9 960		3 380		6 100	
	3,1 %	8,4 %	0,7 %	4,2 %	0,6 %	2,9 %	2,4 %	5,6 %	1,5 %	19 %	-0,5 %	-0,8 %
Eure-et-Loir	18 250		32 800		17 070		14 890		5 140		8 950	
	3 %	5,2 %	0,6 %	2,4 %	1 %	1,7 %	0,5 %	0,7 %	3,6 %	19,5 %	-0,8 %	-0,9 %
Indre	8 570		15 560		7 840		6 790		2 520		4 550	
	4,3 %	10,2 %	2,1 %	8 %	1,3 %	6,5 %	3,7 %	7,3 %	4,1 %	21,2 %	0,9 %	1,8 %
Indre-et-Loire	26 080		49 360		25 140		22 650		7 660		12 770	
	4,5 %	8,1 %	0,7 %	3,1 %	0 %	2,1 %	1 %	4 %	2,4 %	14,8 %	0,2 %	0,6 %
Loir-et-Cher	12 620		24 320		12 490		11 210		3 800		7 000	
	5,3 %	9 %	1,9 %	6 %	1,5 %	5,8 %	2,2 %	7,9 %	4,7 %	21,4 %	0,1 %	2,2 %
Loiret	31 660		56 900		28 960		25 410		9 250		14 080	
	5,4 %	7,8 %	1,1 %	2,8 %	1,1 %	1,9 %	2,4 %	4,1 %	3,8 %	15,3 %	-0,7 %	-1,5 %
Centre-Val de Loire	109 510		200 700		102 680		90 910		31 750		53 450	
	4,4 %	7,8 %	1,1 %	3,7 %	0,8 %	2,9 %	1,8 %	4,3 %	3,4 %	17,4 %	-0,2 %	-0,1 %
France métropolitaine	3 132 500		5 466 800		2 768 000		2 435 700		796 800		1 430 800	
	2,8 %	7,1 %	1 %	4,9 %	1 %	4,1 %	2,7 %	7,8 %	1,5 %	17,4 %	0,5 %	1,6 %

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (base 100 au T4 2020)



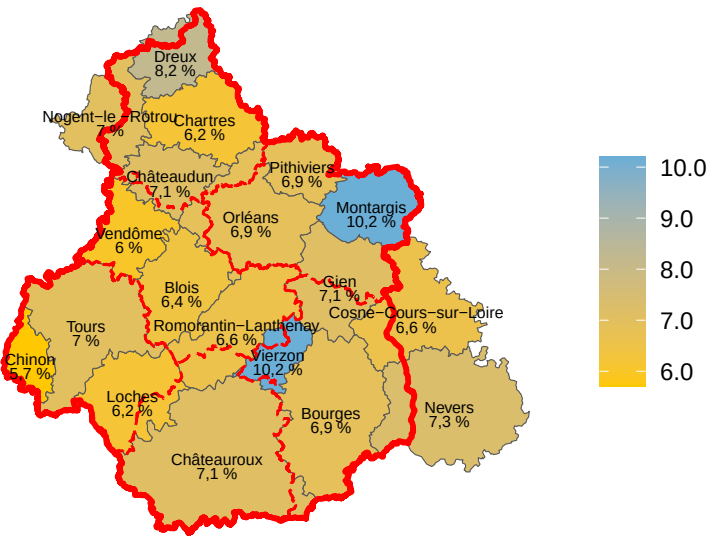
Entrées et sorties des demandeurs d'emploi au T4 2025

	Entrées en catégories A, B, C			Sorties de catégories A, B, C		
	Nombre moyen d'entrées	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Nombre moyen de sorties	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle
Cher	3 470	22,2	54,2	3 460	24	63,2
Eure-et-Loir	4 940	15,4	56,3	4 970	19,5	63,5
Indre	2 220	16,2	44,2	2 080	15,6	40,5
Indre-et-Loire	6 830	19,4	43,2	6 820	23,6	47
Loir-et-Cher	3 570	19,4	63,8	3 550	22,4	70,7
Loiret	8 280	14,7	47,9	8 140	18,7	52,1
Centre-Val de Loire	29 310	17,4	50,4	29 000	20,6	55
France métropolitaine	801 900	11,6	53,1	791 600	15,1	59,1

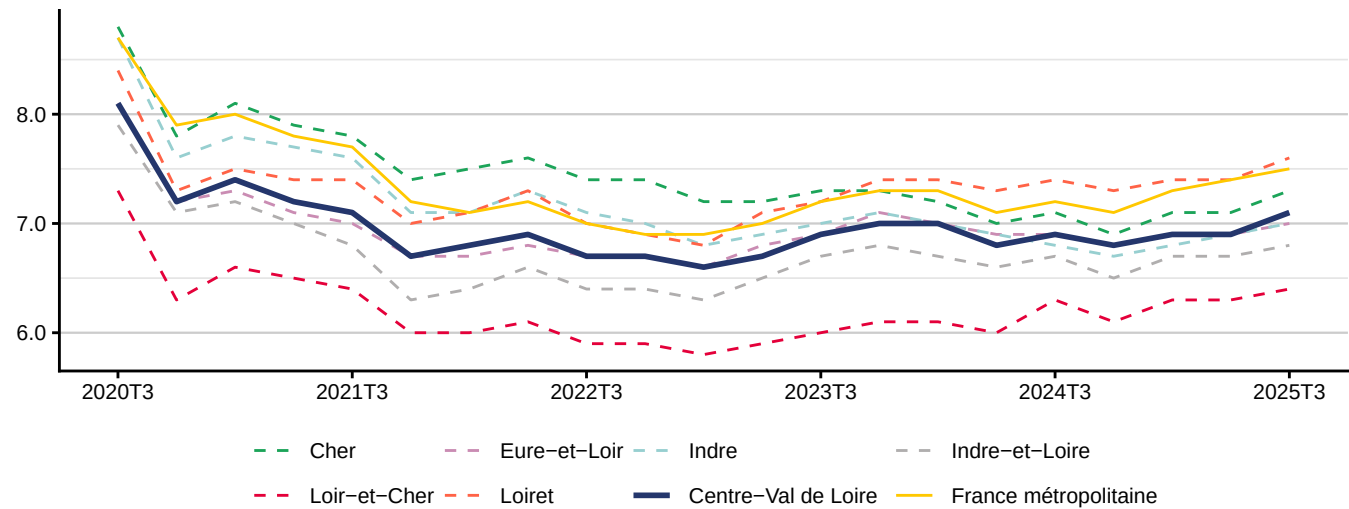
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares – Données CVS-CJO

Taux de chômage localisé au T3 2025

Taux de chômage	
Cher	7,3
Eure-et-Loir	7,0
Indre	7,0
Indre-et-Loire	6,8
Loir-et-Cher	6,4
Loiret	7,6
Centre-Val de Loire	7,1
France	7,5



Évolution des taux de chômage localisé



Source : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee

Politiques de l'emploi

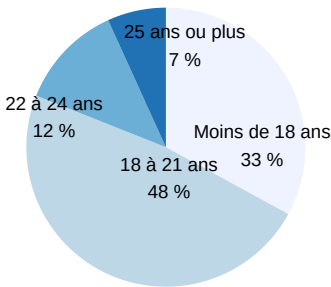
Entrées dans les principaux dispositifs d'aide à l'emploi dans le Cher

	2023	2024	2025 (p)
Parcours emploi compétences (PEC) et contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	174	192	67
Contrats initiative emploi (CUI-CIE)	126	42	//
Insertion par l'activité économique (IAE) dont :	1 896	1 785	1 078
Ateliers et Chantiers d'Insertion	1 247	1 226	749
Associations Intermédiaires	323	299	177
Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion	235	173	103
Entreprises d'Insertion	91	87	49
Apprentissage	2 497	2 583	2 333
Contrat de professionnalisation	436	302	294
Contrats engagement jeune	2 115	2 077	1 966
Contrats engagement jeune première entrée	1 472	1 426	1 331
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	1 901	1 447	1 704
Emplois francs	91	113	//

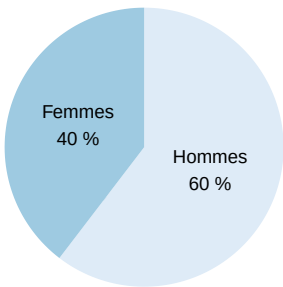
Source : Dares, Tableau de bord des politique de l'emploi (PoEm).
Les données sont mises à jour en continue, celles de la dernière année sont provisoires.

Entrées en apprentissage en 2024 dans le Cher

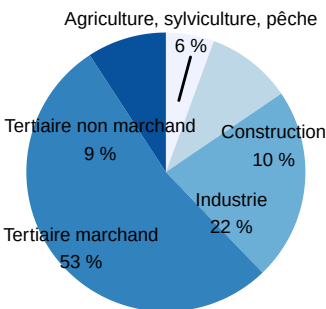
Par tranche d'âge



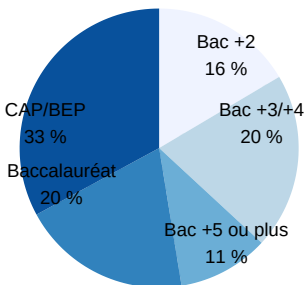
Par sexe



Par secteur d'activité



Par diplôme préparé



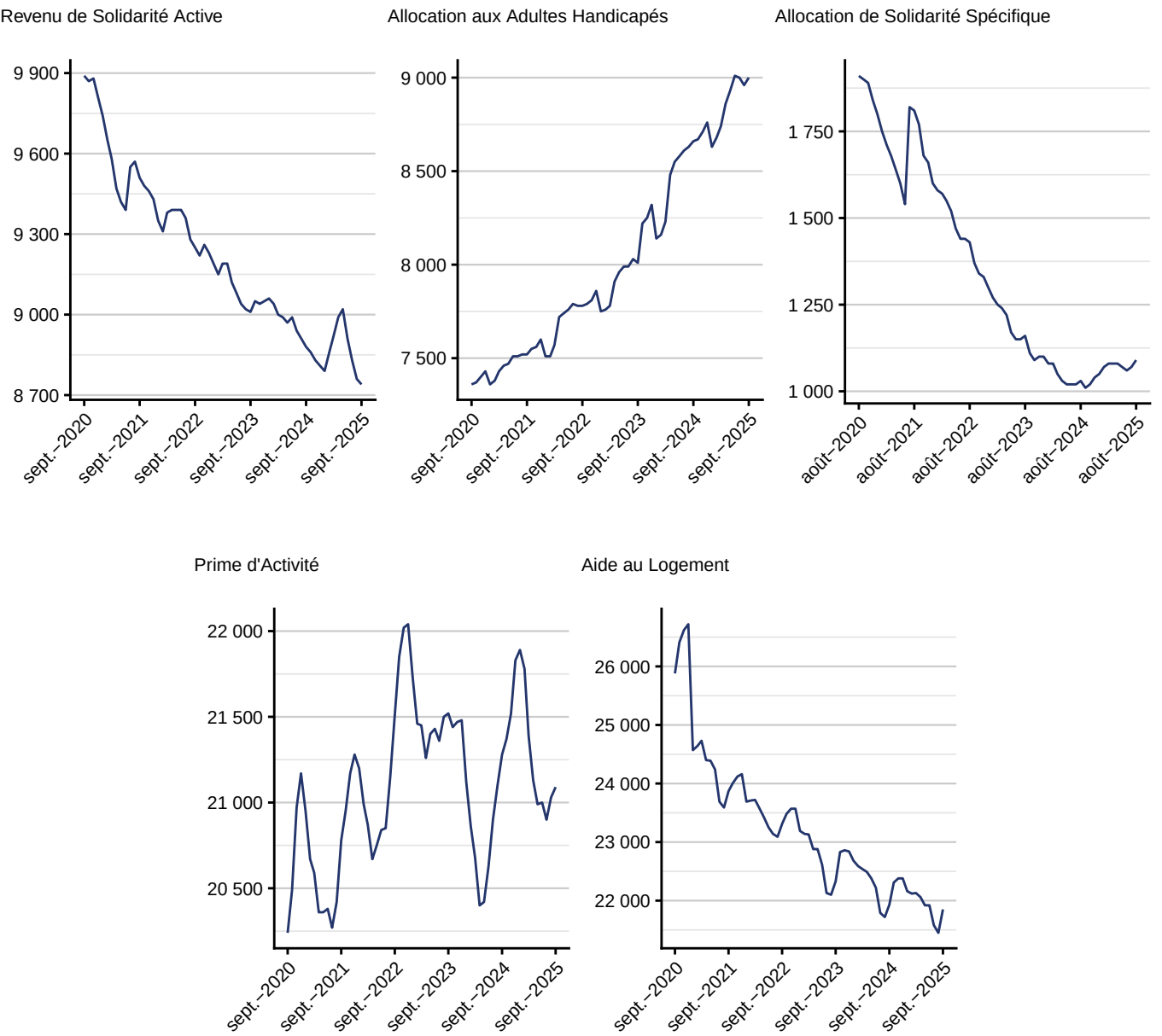
Source : Système d'information sur l'apprentissage de la Dares

Prestations sociales

Nombre de bénéficiaires des prestations sociales

	RSA en septembre 2025	AAH en septembre 2025	ASS en août 2025	APA en septembre 2025	AAL en septembre 2025
Cher	8 740	9 000	1 090	21 090	21 850
Eure-et-Loir	8 560	7 600	1 630	27 150	23 110
Indre	5 140	6 020	830	15 730	15 160
Indre-et-Loire	14 560	11 680	2 220	46 140	56 320
Loir-et-Cher	7 490	7 050	1 090	22 090	19 300
Loiret	16 370	10 730	2 510	48 650	50 370
Centre-Val de Loire	60 860	52 080	9 370	180 850	186 110
France	1 809 880	1 380 660	293 210	4 649 260	5 481 690

Nombre de bénéficiaires des prestations sociales dans le Cher



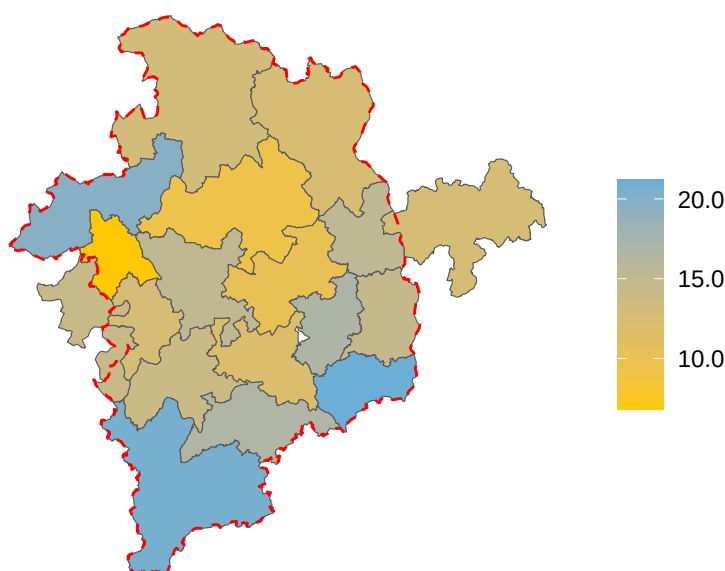
Source : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA

Pauvreté

Revenu médian et taux de pauvreté selon l'âge du référent fiscal ou le statut d'occupation du logement en 2021

	Revenu médian	Ensemble	Moins de 30 ans	75 ans ou plus	Propriétaire	Locataire
Cher	22100	14,7	23,8	10,4	7,4	32,8
Eure-et-Loir	23360	12,1	18,0	7,8	5,3	28,0
Indre	21270	15,4	24,8	12,0	8,4	32,7
Indre-et-Loire	23140	12,8	22,4	9,3	5,0	28,4
Loir-et-Cher	22510	13,2	20,3	8,5	6,2	30,7
Loiret	23090	13,9	21,0	7,8	5,4	30,4
Centre-Val de Loire	22780	13,5	21,4	9,0	5,9	30,0
France métropolitaine	23080	14,9	22,7	11,0	6,5	29,1

Taux de pauvreté par EPCI en 2021



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi)

Neets en 2022

	Nombre de Neets	Part de Neets parmi les 15-29 ans
Cher	8 600	20,0
Eure-et-Loir	11 860	18,0
Indre	5 580	19,1
Indre-et-Loire	16 910	15,3
Loir-et-Cher	8 350	17,9
Loiret	20 880	17,9
Centre-Val de Loire	72 180	17,5

Neets : jeunes âgés de 15 à 29 ans ni en études, ni en emploi, ni en formation

Source : Insee, Recensement de la population 2022, exploitation principale

Dettes éligibles au traitement du surendettement en 2025

	Encours des dettes	Nombre de dossiers traités	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Endettement médian	Nb médian de dettes par dossier
Cher	29 276	722	5 039	98	18 197	6
Eure-et-Loir	49 512	1 084	8 307	96	19 860	6
Indre	16 813	477	3 315	96	16 941	6
Indre-et-Loire	47 900	1 225	9 051	97	17 268	6
Loir-et-Cher	29 949	593	4 498	94	22 385	6
Loiret	71 305	1 493	10 841	91	20 226	6
Centre-Val de Loire	244 754	5 594	41 051	95	19 139	6

Source : Banque de France

Lexique

AAH : L'allocation aux adultes handicapés s'adresse aux personnes handicapées aux revenus modestes ne pouvant prétendre ni à une pension de retraite, ni à un avantage invalidité, ni à une rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à l'AAH.

Activité partielle : Anciennement appelé chômage partiel. Dispositif permettant à un employeur confronté à des difficultés conjoncturelles de réduire ou de suspendre temporairement l'activité de ses salariés pour maintenir leur emploi. L'employeur verse une indemnité au salarié et reçoit une allocation de l'Etat.

Aide au logement : Elles ont pour vocation de soutenir les personnes et familles modestes dans leur effort financier consacré au logement principal. Versées sous condition de ressources, elles concernent les locataires, les résidents en foyer et les accédants à la propriété. Ces prestations sont constituées de l'aide personnalisée au logement (APL), de l'allocation de logement familiale (ALF) et de l'allocation de logement sociale (ALS). Elles ne sont pas cumulables.

Apprentissage : Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail écrit à durée limitée (CDL) ou à durée indéterminée (CDI) entre un salarié et un employeur. Il permet à l'apprenti de suivre une formation en alternance en entreprise sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage et en centre de formation des apprentis (CFA) pendant 6 mois à 3 ans.

ASS : L'allocation de solidarité spécifique est une allocation pour les demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail. Les allocataires de l'ASS sont les allocataires indemnisés au titre du dernier jour de chaque mois considéré.

Contrat engagement jeune : s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent de la reconnaissance de travailleur handicapé), qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable. Mis en oeuvre à la fois par Pôle emploi et les missions locales depuis le 1er mars 2022, il propose à ces jeunes éloignés de l'emploi un programme d'accompagnement intensif (avec un objectif de 15 à 20 heures d'accompagnement par semaine), et une mise en activité régulière. Le parcours est prévu pour durer de 6 à 12 mois.

Contrat Unique d'Insertion – Contrat Initiative Emploi : C'est un contrat dans le secteur marchand qui facilite, grâce à une aide financière pour l'employeur, l'accès durable à l'emploi des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Il permet des recrutements en CDI ou CDD.

DEFM : Les demandeurs d'emploi en fin de mois sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

DEFM de catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi.

DEFM de catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins sur un mois).

DEFM de catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures sur un mois).

DEFM longue durée : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

DPAE : La déclaration préalable à l'embauche est une mesure de simplification des obligations déclaratives de l'employeur. C'est une procédure de déclaration systématique et nominative pour chaque salarié dont l'embauche est prévue. Elle doit être effectuée dans les 8 jours qui précèdent toute embauche de salarié.

Emploi franc : Le dispositif d'emploi franc permet à un employeur de bénéficier d'une aide lorsqu'il embauche un habitant résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

Emploi salarié : Les salariés sont les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre entité résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente, avec un lien de subordination. À l'inverse, les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire. En pratique, les non salariés sont des personnes affiliées à un régime de protection sociale des travailleurs non salariés : Sécurité sociale des indépendants (SSI) ou Mutualité sociale agricole (MSA). Sont concernés les micro entrepreneurs d'une part et les non salariés « classiques » de l'autre ; ces derniers sont pour l'essentiel des entrepreneurs individuels « classiques » ou des gérants majoritaires de sociétés à responsabilité limitée.

IAE : L'insertion par l'activité économique (IAE) permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion sociale et professionnelle par le biais de contrats de travail spécifiques.

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) sont créés par une structure porteuse (association, collectivité locale, établissement public...). Les salariés en insertion sont mis en situation de travail sur des activités d'utilité sociale, répondant à des besoins collectifs non satisfaits. Ils bénéficient d'une rémunération horaire au moins égale au Smic.

Une entreprise d'insertion (EI) est une entreprise opérant dans le secteur marchand, mais dont la finalité est avant tout sociale. Les salariés en insertion produisent des biens et des services destinés à être commercialisés sur un marché, tout en bénéficiant d'actions d'accompagnement socioprofessionnel (réentraînement aux rythmes de travail, formation, accompagnement social...).

Une association intermédiaire (AI) est une association à but non lucratif, régie par la loi de 1901. Les salariés en insertion sont mis à disposition auprès de particuliers, d'associations, de collectivités locales ou d'entreprises pour la réalisation de travaux occasionnels.

Une entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) est une entreprise d'intérim dont l'activité est entièrement centrée sur l'insertion professionnelle des personnes en difficulté. Les salariés en insertion effectuent des missions d'intérim auprès d'entreprises clientes.

Intérim : (ou travail intérimaire ou travail temporaire) consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail temporaire.

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) : mis en place à partir de 2017, le PACEA est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus. Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

Parcours Emploi Compétences : il repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Prime d'activité : Complément de revenus d'activité s'adressant aux travailleurs aux revenus modestes, salariés ou non-salariés. Toute personne majeure non étudiante percevant des revenus issus d'une activité professionnelle peut bénéficier de la prime d'activité sous conditions de ressources. La prime d'activité, sous les mêmes conditions que le RSA, peut être temporairement majorée.

RSA : Le revenu de solidarité active s'adresse à toute personne âgée d'au moins 25 ans ou assumant la charge d'au moins un enfant né ou à naître. Le RSA est une allocation différentielle qui complète les ressources du foyer pour qu'elles atteignent le seuil d'un revenu garanti, ou montant forfaitaire, dont le barème varie selon la composition familiale. Le RSA, sous condition, peut être majoré (RSA majoré). Cette majoration est accordée temporairement, sans condition d'âge, à un parent isolé assumant la charge d'un ou plusieurs enfants ou à une femme enceinte isolée.

Salarié détaché : Le statut de salarié détaché concerne tout salarié envoyé à l'étranger, par son employeur d'origine, pour effectuer un travail pendant une durée déterminée (12 mois, pouvant être prolongés de 6 mois sur demande motivée de l'employeur) pour le compte de son employeur avec lequel il conserve un lien contractuel pendant le temps de sa mission. Les rémunérations des travailleurs détachés devront être conformes à la législation et aux pratiques de l'État d'accueil, y compris les primes et indemnités). Attention : le statut du salarié détaché diffère du statut de salarié expatrié et du salarié mis à disposition d'une filiale étrangère).

Taux de chômage : Pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Sources

Cnaf, Allstat : Les fichiers ALLSTAT décrivent la situation des allocataires des Caf.

DSN : les Déclarations Sociales Nominatives remplacent progressivement la plupart des déclarations sociales, et notamment les déclarations annuelles de données sociales (DADS). Cette source permet d'effectuer l'analyse des emplois et des salaires selon la nature de l'emploi (durée, condition d'emploi, qualification, rémunération...), les caractéristiques du salarié (sexe, âge, département de résidence) et de l'établissement employeur (secteur d'activité, lieu d'implantation, taille...).

Estimations de population : La répartition de la population par âge est réalisée en fonction de l'âge en années révolues au 1er janvier de l'année considérée. Le recensement de la population sert de base aux estimations annuelles de population.

Estimations d'emploi : Les Estimations d'emploi ont pour objectif de comptabiliser le nombre de personnes en emploi, tel que répertorié dans les sources administratives.

Fiben : Le Fichier bancaire des entreprises est une base de données gérée par la Banque de France.

FiLoSoFi : Le dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux produit un ensemble d'indicateurs sur les revenus déclarés (avant redistribution) d'une part, et sur les revenus disponibles (après redistribution et imputation de revenus financiers non déclarés) d'autre part, à l'échelle communale, supra-communale et infra-communale.

Flores : Le fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié est un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements.

Pôle emploi-Dares, STMT : La Statistique du marché du travail est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de Pôle emploi. Elle porte sur tous les demandeurs d'emploi inscrits, entrés ou sortis des listes un mois donné.

Recensement de la population : Le recensement de la population permet de connaître la population de la France, dans sa diversité et son évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile travail ou domicile-études, etc.).

Répertoire des entreprises et des établissements : Le REE est le système d'information pour la diffusion et l'étude de la démographie des entreprises et des établissements.

Sipsi est une plateforme qui permet aux entreprises étrangères, à leurs représentants et clients de transmettre à l'administration française leurs déclarations de détachement de salariés en France. Elle dispose également d'un portail statistique permettant de comptabiliser dans chaque région et département le nombre de salariés détachés, leurs champs d'intervention leur nationalité et d'autres informations sur les entreprises étrangères et sur leurs clients.

Les travaux du Sese

Le service études, statistiques, évaluation (Sese) apporte aux échelons régionaux et départementaux un éclairage sur l'évolution de leur environnement socio-économique (cohésion sociale, emploi, marché du travail, conditions de travail, dialogue social...) contribuant ainsi à l'élaboration et à l'adaptation des stratégies d'intervention des services du ministère dans la région.

Vous retrouverez nos études, tableaux de bord par différentes thématiques sur notre site :

<https://centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/Etudes-et-statistiques>

TRAVAIL

- Marché du travail
- Activité Partielle
- Conditions de travail et santé au travail
- Dialogue social
- Travailleurs handicapés

EMPLOI ET FORMATION

- Accompagnement jeunes
- Apprentissage
- Emploi et Taux de chômage
- Formation professionnelle
- Insertion par l'activité économique (IAE)
- Travail temporaire

COHESION SOCIALE

- Ocard
- Atlas pauvreté

AUTRES PUBLICATIONS

- Chiffres clés
- Etudes partenariales
- Nos autres études

Le Sese se tient à votre disposition :
dreets-cvl.statistiques@dreets.gouv.fr

Service d'Appui au Pilotage et à l'Animation Territoriale
Service Études, Statistiques, Évaluation
DREETS Centre-Val de Loire
Cité Administrative Coligny – Bâtiment C
131 Rue du Faubourg Bannier – CS 85809 – 45058 Orléans Cedex
Tél : 02.45.48.57.13